



Jobs d'été 2026

Dossier de candidature

*Le dossier de candidature est à déposer
en Mairie avant mercredi 3 juin 2026
accompagné des pièces justificatives.*

**RÉUNION D'INFORMATION PRÉVUE
JEUDI 28 MAI 2026, À 18H30, EN MAIRIE.
PRÉSENCE INDISPENSABLE.**

Profil

- Avoir entre 18 (au premier jour de travail) et 25 ans
- Résider à Annay
- Les étudiants poursuivant leurs études à la rentrée scolaire 2026-2027 seront prioritaires

Conditions de travail

- Contrat à durée déterminée
- 35 heures de travail réparties sur une ou deux semaines
- Salaire : base du SMIC

Pièces à fournir

- CV
- Certificat de scolarité (si étudiant)
- Photocopie de la carte d'identité
- RIB
- Fiche de renseignements dûment complétée
- Copie de la carte vitale ou attestation d'assurance maladie

La commune d'Annay, responsable de traitement, collecte ces données à caractère personnel vous concernant dans le cadre du recrutement au job d'été. Les données sont traitées par les services Enfance/Jeunesse et Ressources Humaines. Elles sont conservées en Mairie durant cinq ans. Passé ce délai, elles seront archivées définitivement dans le cadre des règles légales de conservation.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d'un motif légitime et si une obligation légale ne s'y oppose pas.

Pour exercer vos droits, vous pouvez nous contacter en nous adressant un courrier postal à l'adresse « Mairie d'Annay-sous-Lens, Place Roger-Salengro, 62880 Annay-sous-Lens » ou en ligne sur le site de la ville :

<https://www.annaysouslens.fr/index.php/la-mairie-a-votre-service/communication/contact>

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

.....

N° DE TÉLÉPHONE :

ADRESSE MAIL :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

.....

DÉPARTEMENT / PAYS :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE :

PARCOURS SCOLAIRE :

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES :

MOTIVATIONS :

Périodes de travail souhaitées :

- Du 6 au 10 juillet 2026
- Du 13 au 17 juillet 2026
- Du 20 au 24 juillet 2026
- Du 27 au 31 juillet 2026
- Du 3 au 7 août 2026
- Du 10 au 14 août 2026
- Du 17 au 21 août 2026
- Du 24 au 28 août 2026

Un planning sera établi en fonction des besoins et des possibilités d'encadrement des projets.

Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à rendre votre dossier au plus vite !